



**KPMG Entreprises**  
89 Rue des Cinq Chemins  
CS 14109  
50009 Saint Lô Cedex  
France

Téléphone : +33 (0)2 33 77 14 14  
Télécopie : +33 (0)2 33 05 22 31  
Site internet : [www.kpmg.fr](http://www.kpmg.fr)

## Association Archipel

# Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2014  
Association Archipel  
Place Maréchal Foch - BP 329  
50403 Granville Cedex  
*Ce rapport contient 15 pages*  
Référence : YB-09-14-17

KPMG S.A.,  
société française membre du réseau KPMG  
constitué de cabinets indépendants adhérents de  
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse.

Société anonyme d'expertise  
comptable et de commissariat  
aux comptes à directeur et  
conseil de surveillance.  
Inscrite au Tableau de l'Ordre  
à Paris sous le n° 14-30080101  
et à la Compagnie Régionale  
des Commissaires aux Comptes  
de Versailles.

Siège social :  
KPMG S.A.  
Immeuble Le Palatin  
3 cours du Triangle  
92939 Paris La Défense Cedex  
Capital : 5 497 100 €.   
Code APE 6920Z  
775 726 417 R.C.S. Nanterre  
TVA Union Européenne  
FR 77 775 726 417



KPMG Entreprises  
89 Rue des Cinq Chemins  
CS 14109  
50009 Saint Lô Cedex  
France

Téléphone : +33 (0)2 33 77 14 14  
Télécopie : +33 (0)2 33 05 22 31  
Site internet : [www.kpmg.fr](http://www.kpmg.fr)

## **Association Archipel**

Siège social : Place Maréchal Foch - BP 329  
50403 Granville Cedex

## **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 30 septembre 2014

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 septembre 2014, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association Archipel, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### **1 Opinion sur les comptes annuels**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

## **2 Justification des appréciations**

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.


## **3 Vérifications et informations spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

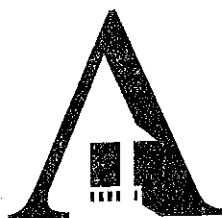
Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Saint Lô, le 20 janvier 2015

KPMG Entreprises  
*Département de KPMG S.A.*



Yohann Bossard  
*Associé*



**ARCHIPEL**

Place Maréchal Foch – BP 329

50403 Granville cedex

**COMPTES ANNUELS**

**de l'exercice 2013/2014**

(clôture au 30 septembre 2014)

# Bilan Actif

ARCHIPEL

Période du 01/10/13 au 30/09/14

Edition du 05/12/14

	BRUT	Amortissements	Net (N) 30/09/2014	Net (N-1) 30/09/2013
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concession, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	16 013	8 286	7 727	4 880
Fonds commercial (1)				
Autres				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel	21 533	21 533		
Autres	6 979	6 935	44	140
Immobilisations grevées de droits				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)</b>				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres				
<b>TOTAL I ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>44 524</b>	<b>36 753</b>	<b>7 771</b>	<b>5 020</b>
<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
<b>AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES</b>				
<b>CRÉANCES (3)</b>				
Créances usagers et comptes rattachés	31 660		31 660	332 257
Autres créances	73 683		73 683	18 356
<b>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</b>	50 000		50 000	50 000
<b>INSTRUMENTS DE TRESORERIE</b>				
DISPONIBILITES	512 679		512 679	195 709
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	23 830		23 830	30 769
<b>TOTAL II ACTIF CIRCULANT</b>	<b>691 852</b>		<b>691 852</b>	<b>627 092</b>
Frais d'émission d'emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Écarts de conversion actif (V)				
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)</b>	<b>736 376</b>	<b>36 753</b>	<b>699 623</b>	<b>632 111</b>
(1) Dont droit au bail		(2) Dont à moins d'un an	(3) Dont à moins d'un an	129 173
<b>ENGAGEMENTS RECUS</b>				
Legs nets à réaliser :				
Acceptés par les organes statutairement compétents				
Autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				

# Bilan Passif

ARCHIPEL

Période du 01/10/13 au 30/09/14

Edition du 05/12/14

	Net (N) 30/09/2014	Net (N-1) 30/09/2013
<b>FONDS ASSOCIATIFS</b>		
<b>Fonds propres</b>		
Fonds associatif sans droit de reprise	214 426	200 292
Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise		
Réserves		
Report à nouveau sur gestion propre		
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	35 477	14 135
<b>Autres fonds associatifs</b>		
Fonds associatif avec droit de reprise		
- Apports		
- Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés		
- Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
- Subventions d'investissement affectés à des biens renouvelables		
Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables par l'organisme		
Provisions réglementées		
Droits des propriétaires (Commodat)		
<b>TOTAL I FONDS ASSOCIATIFS</b>	<b>249 903</b>	<b>214 426</b>
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
<b>TOTAL II PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
<b>FONDS DEDIES</b>		
Sur subventions de fonctionnement		
Sur autres ressources		
<b>TOTAL III FONDS DEDIES</b>		
<b>DETTES (1)</b>		
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		(335)
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	37 921	23 189
Dettes fiscales et sociales	90 886	86 812
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	164	
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance (1)	320 748	308 018
<b>TOTAL IV DETTES</b>	<b>449 720</b>	<b>417 685</b>
Ecarts de conversion passif (V)		
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)</b>	<b>699 623</b>	<b>632 111</b>
(1) A plus d'un an	A moins d'un an	449 720
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
<b>ENGAGEMENTS DONNES</b>		

# Compte de Résultat en liste

Période du 01/10/13 au 30/09/14

Edition du 05/12/14

ARCHIPEL

	30/09/2014	30/09/2013
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION (1) :</b>		
- Ventes de marchandises	5 373	7 169
- Production vendue [biens et services]	112 750	50 550
<b>MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	<b>118 124</b>	<b>57 719</b>
Dont à l'exportation :		
- Production stockée		
- Production immobilisée		
- Produits nets partiels sur opérations à long terme		
- Subventions d'exploitation	1 015 481	749 622
- Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	27 102	27 452
- Cotisations	80	175
- Autres produits		
<b>TOTAL I PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>1 160 787</b>	<b>834 968</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION (2) :</b>		
- Achat de marchandises	129	5 078
Variation de stocks		
- Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variation de stocks		
- Autres achats et charges externes	570 376	412 057
- Impôts, taxes et versements assimilés	43 435	25 694
- Salaires et traitements	371 349	264 656
- Charges sociales	136 627	113 451
- Dotations aux amortissements et aux provisions		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	1 399	413
- Sur immobilisations : dotations aux provisions		
- Sur actif circulant : dotations aux provisions		
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
- Subventions accordées par l'association		
- Autres charges		
<b>TOTAL II CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>1 123 315</b>	<b>821 349</b>
<b>1. RÉSULTAT D'EXPLOITATION ( I - II)</b>	<b>37 471</b>	<b>13 619</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS :</b>		
- De participation (3)		
- D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
- Autres intérêts et produits assimilés (3)	3 057	4 963
- Reprises sur provisions et transferts de charges		
- Différences positives de change		
- Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL III PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>3 057</b>	<b>4 963</b>
<b>CHARGES FINANCIERES :</b>		
- Dotations aux amortissements et aux provisions		
- Intérêts et charges assimilées (4)		
- Différences négatives de change		
- Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL IV CHARGES FINANCIERES</b>		
<b>2. RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)</b>	<b>3 057</b>	<b>4 963</b>

# Compte de Résultat en liste - suite

Période du 01/10/13 au 30/09/14

Edition du 05/12/14

ARCHIPEL

	30/09/2014	30/09/2013
<b>3. RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS ( I - II + III - IV )</b>	<b>40 528</b>	<b>18 582</b>
PRODUITS EXCEPTIONNELS :		
- Sur opérations de gestion	3	0
- Sur opérations en capital		
- Reprises provisions et transferts de charges		
<b>TOTAL V PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>3</b>	<b>0</b>
CHARGES EXCEPTIONNELLES :		
- Sur opérations de gestion	3 169	1 942
- Sur opérations en capital		
- Dotations aux amortissements et aux provisions		
<b>TOTAL VI CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>3 169</b>	<b>1 942</b>
<b>4. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL ( V - VI )</b>	<b>( 3 166 )</b>	<b>( 1 942 )</b>
Impôts sur les bénéfices (VII)	1 885	2 505
- Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (VIII)		
- Engagements à réaliser sur ressources affectées (IX)		
<b>TOTAL DES PRODUITS ( I + III + V + VIII )</b>	<b>1 163 846</b>	<b>839 931</b>
<b>TOTAL DES CHARGES ( II + IV + VI + VII + IX )</b>	<b>1 128 369</b>	<b>825 796</b>
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>35 477</b>	<b>14 135</b>
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
PRODUITS		
- Bénévolat		
- Prestations en nature		
- Dons en nature		
<b>TOTAL</b>		
CHARGES		
- Secours en nature		
- Mise à disposition gratuite de biens et services		
- Personnel bénévole		
<b>TOTAL</b>		



**ANNEXE**  
**aux comptes annuels de l'exercice 2014**  
(clôture au 30 septembre 2014)

## Sommaire

### **1 Faits majeurs de l'exercice**

- 1.1 Evénements principaux de l'exercice
- 1.2 Principes, règles et méthodes comptables
- 1.3 Informations diverses

### **2 Informations relatives au bilan**

- 2.1 Bilan actif
  - 2.1.1 Immobilisations incorporelles – Amortissements pour dépréciation
  - 2.1.2 Immobilisations corporelles – Mouvements principaux
  - 2.1.3 Immobilisations corporelles – Amortissements pour dépréciation
  - 2.1.4 Evaluation des stocks consommés
  - 2.1.5 Actif circulant – Classement par échéance
- 2.2 Bilan passif
  - 2.2.1 Fonds associatif
  - 2.2.2 Dettes – Classement par échéance
- 2.3 Produits constatés d'avance
- 2.4 Charges constatées d'avance

### **3 Informations relatives au compte de résultat**

- 3.1 Ventilation des subventions
- 3.2 Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi

### **4 Autres informations**

- 4.1 Honoraires des commissaires aux comptes

## **1 Faits majeurs de l'exercice**

### **1.1 Evénements principaux de l'exercice**

Dates d'exercice de 12 mois du 1<sup>er</sup> octobre 2013 au 30 septembre 2014.

### **1.2 Principes, règles et méthodes comptables**

Les comptes annuels sont établis et présentés conformément à la réglementation française en vigueur, résultat des arrêtés du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

### **1.3 Informations diverses**

Occupation des locaux à titre gratuit.

## 2 Informations relatives au bilan

### 2.1 Bilan actif

#### 2.1.1 Immobilisations incorporelles – Amortissements pour dépréciation

Logiciels : amortissement linéaire sur 12 mois.

Réalisation d'un nouveau site internet pour la programmation culturelle (4 150,00 €)  
et mise au rebut du précédent (1 950,00 €).

#### 2.1.2 Immobilisations corporelles – Mouvements principaux

Pas d'investissement réalisé au cours de l'exercice.

#### 2.1.3 Immobilisations corporelles – Amortissements pour dépréciation

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Installations, matériel et outillage	linéaire	3 à 10 ans
Matériel de bureau informatique	linéaire	5 ans
Mobilier de bureau	linéaire	5 ans
Installations générales	linéaire	10 ans

#### 2.1.4 Evaluation des stocks consommés

Les stocks sont évalués selon le coût d'achat et dépréciés totalement.

#### 2.1.5 Actif circulant – Classement par échéance

L'exigibilité de toutes les créances de l'actif circulant est inférieure à un an.

## **2.2 Bilan Passif**

### **2.2.1 Fonds associatif**

Les fonds de l'association, mis en réserves avant répartition du résultat 2014, s'élèvent à :  
214 426 €.

### **2.2.2 Dettes – Classement par échéance**

Toutes les dettes sont d'échéance inférieure à un an.

## **2.3 Produits constatés d'avance**

Les produits constatés d'avance sont de 320 748 €, ils sont relatifs à l'exploitation.

## **2.4 Charges constatées d'avance**

Les charges constatées d'avance sont de 23 830 €, elles sont relatives à l'exploitation.

### 3 Informations relatives au compte de résultat

#### 3.1 Ventilation des subventions

	Montant
Ville de Granville (fonctionnement)	269 353 €
Ville de Granville (personnel)	510 975 €
Réseau RENAR (personnel)	7 000 €
Conseil Général de la Manche	51 911 €
Région Basse-Normandie	55 785 €
DRAC de Basse-Normandie	39 178 €
ODIA Normandie	13 470 €
DRAC (Réseau Z' Amis)	11 510 €
SACD	1 000 €
AGENCE DE L'EAU SEINE-NORMANDIE	15 600 €
PARTENARIAT PRIVE	39 700 €
	<b>1 015 481 €</b>

#### 3.2 Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi

Total du CICE au 30/09/2014 de 24 984,00 €, en déduction des charges de personnel :

- CICE 2013 : 11 775,00 €

- Provision CICE 2014 : 13 209,00 €

## **4 Autres informations**

### **4.1 Honoraires des commissaires aux comptes**

Honoraires facturés au titre de la mission de contrôle légal des comptes : 7 543 €.



KPMG Entreprises  
89 Rue des Cinq Chemins  
CS 14109  
50009 Saint L6 Cedex  
France

Téléphone : +33 (0)2 33 77 14 14  
Télécopie : +33 (0)2 33 05 22 31  
Site internet : [www.kpmg.fr](http://www.kpmg.fr)

## Association Archipel

# Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Assemblée générale relative à l'approbation des  
comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2014

Association Archipel  
Place Maréchal Foch - BP 329  
50403 Granville Cedex

*Ce rapport contient 2 pages*

Référence : YB-09-14-17





KPMG Entreprises  
89 Rue des Cinq Chemins  
CS 14109  
50009 Saint Lô Cedex  
France

Téléphone : +33 (0)2 33 77 14 14  
Télécopie : +33 (0)2 33 05 22 31  
Site internet : [www.kpmg.fr](http://www.kpmg.fr)

## Association Archipel

Siège social : Place Maréchal Foch - BP 329  
50403 Granville Cedex

### Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Assemblée générale relative à l'approbation des comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2014

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

#### CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

##### Conventions autorisées au cours de l'exercice écoulé

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 612-5 du Code de commerce.

Saint Lô, le 20 janvier 2014

KPMG Entreprises  
Département de KPMG S.A.

  
Yohann Bossard  
Associé